Orthographe d'usage : mots en ITE

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **80 (1951)**

Heft 8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Orthographe d'usage

Mots en I T E

Remarques préliminaires

1. Il serait vain, pour le cas présent, de tenter d'expliquer cette propension marquée et coutumière au redoublement. Y aurait-il tout au plus une vague analogie avec la désinence féminine ETTE ? Il n'en reste pas moins que la majorité de nos élèves — pour ne point parler des adultes — cèdent dangereusement à la manie de redoubler la consonne T. C'est pourquoi il importe d'intervenir avant qu'un pli soit profondément marqué, qu'une habitude « motrice » soit imprimée. Mieux vaut prévenir que guérir.

2. Cette leçon trouve sa légitime place au programme du degré moyen. Une autre raison postule ce choix : l'énoncé, d'une incontestable simplicité, de la règle avec un minimum d'exceptions. La série se réduit à deux ou trois vocables dont la physionomie témoigne d'une commune origine.

3. C'est aussi l'occasion d'insister, de donner une fois pour toutes du relief à quelques expressions d'usage courant et trop souvent méconnues : note acquittée, acquittement, reçu et quittance, être quitte pour la peur, etc.

4. Il est inutile de répéter que les exercices suggérés ci-après doivent être préparés « parlés » avant d'être écrits et qu'ils supposent un choix. Ils visent non seulement à l'amélioration de l'orthographe, mais à l'enrichissement du vocabulaire (chasse aux mots, sens du suffixe ITE, emploi d'expressions consacrées, etc.).
   Il n'est pas jusqu'à la leçon d'écriture qui ne puisse apporter son concours à la fixation de cette notion. La transcription lente, soignée de graphies préalablement étudiées contribue au renforcement des impressions. Nos programmes sont si chargés qu'il faut tendre, tant que faire se peut, à une concentration plus marquée des diverses disciplines. Ce sera tout profit pour notre langue maternelle encore trop méconnue et si souvent malmenée.

NOTE

.....
.....
.....

Acquitté, ...

Sign. : .....

Règle. — Tous les mots en ITE — noms, qualificatifs, verbes et adverbes — ne doublent pas la consonne, sauf

ETRE QUITTE-QUITTER
ACQUITTER

A mémoriser : Paie tes créanciers, mais ne les *quitte* jamais qu'ils ne t'aient remis leurs notes *acquittées*. Alors, tu seras *quitte* à leur égard.

* * *

Exercice 1. — Trouver des qualificatifs en ITE.

Une mort soudaine. Ville où se côtoient des citoyens de toutes nations. La population de Moscou. Plante qui vit aux dépens d'une autre. Un moyen permis par la loi. Un gain non permis par la morale, la loi. Un acte pas franc, déloyal. Femme vieille et cassée. Une lecture qui plaît le plus. De l'eau qui a été bénie. Qui ne voit nettement que de très loin. Un bruit inhabituel. Un calculateur distingué. Un bâtiment bizarre.

A choix : Bénite — favorite — hypocrite — licite — insolite — illicite — parasite — décrépite — émérite — moscovite — subite — cosmopolite — hétéroclite — presbyte.

Exercice 2. — Comment s'appelle l'inflammation... (Cours supérieur).

De l'appendice. Des méninges. Des amygdales. De la conjonctive de l'œil. De l'estomac (gast...). Du pharynx (g). Du larynx (l). Du péritoine. Des veines (phléb...). Des branches. Des reins (néphr...). Des intestins (entér...). De l'oreille (ot...).

A choix : Phlébite — bronchite — conjonctivite — pharyngite — méningite — laryngite — néphrite — amygdalite — gastrite — entérite — péritonite — appendicite — otite.

Exercice 3. — Trouver les mots convenables.

Des (pépites) d'or. La (marguerite) des prés. La (guérite) du garde-voies. Les beaux (sites) de Suisse. La (réussite) d'un examen. Le gui (parasite) des pommiers. La (visite) pastorale. Cinq quintaux d' (anthracite). La (lignite) ressemble à la tourbe. La (clématite) des haies. Les dégâts des (mites). L' (ermite) du Ranft. Les (stalagmites) et les (stalactites) des cavernes. L'office des poursuites et (faillites). Le fond de la (marmite). Les fourmis blanches ou (termites). Les (limites) cantonales. Les (redites) ou répétitions oiseuses. Trouver bon feu, bon (gîte). Un soldat de l' (élite). Une explosion due à la (dynamite). L' (orbite) terrestre ou chemin parcouru par la terre autour du soleil.

Exercice 4. — A l'aide des mots suivants, former des verbes en ITER.

Habitation — éditeur de journaux — crédit — profit — mite — dynamite — limite — héritier — mérite — irritation — visite — transit — lit — facile — gîte — crépitation — précipitation — acqui*tt*ement — qui*tt*ance.

Exercice 5. — Trouver le verbe propre.

Le religieux réfléchit, il (médite). Habiter ensemble (cohabiter). Préparer son crime (préméditer). Ebranler, secouer un liquide (agiter). Avaler gloutonnement et beaucoup (ingurgiter). Faire ce que fait une autre personne (imiter). Fixer des limites (délimiter). Trancher la tête d'un condamné (décapiter). Etre incertain (hésiter). Cœur en mouvement (palpiter). S'en aller en poussière (s'effriter). Etre en péril, décliner (péricliter). Convier un ami (inviter). Causer du chagrin, du dépit (dépiter). Chercher refuge (s'abriter)...

Exercice 6. — Conjuguer successivement :

a) au présent et à l'imparfait de l'indicatif ;
b) au futur et au conditionnel présent ;

les verbes suivants : Discréditer un ami. Hésiter en tout et partout. Inviter des voisins. Débiter des sottises. Citer un nom.

Exercice 7. — Donner le SENS des expressions suivantes :

Vivre en ermite (isolé du monde), en parasite (en fainéant). Rentrer à son gîte (au domicile). Méditer une évasion (projeter, combiner). Agiter le peuple (exciter). Délimiter des frontières (fixer). Les marmites du jardin des glaciers (creux causés par l'érosion). Militer en faveur de l'Eglise (lutter, combattre). Cette industrie périclite (décline). Déshériter un fils (priver d'héritage). Faire la chattemite (faire le bon pour mieux tromper ensuite).

M. Ducarroz.

Le devoir des parents catholiques

A l'issue de l'Assemblée plénière des 3 et 4 avril 1951, l'Episcopat français a fait une importante déclaration concernant l'Ecole catholique dont nous nous plaisons à relever le passage suivant :

A quelles obligations les catholiques sont-ils soumis touchant l'éducation de leurs enfants ? Ces obligations ne découlent pas seulement de la loi positive, mais d'abord des exigences de la foi chrétienne. Les prescriptions juridiques ne font que préciser un devoir de conscience, défini par l'enseignement du Christ lui-même dans l'Evangile.

Le christianisme ne se réduit pas en effet à un ensemble de pratiques, ni même à un enseignement qui se situerait à l'extérieur du reste de la vie. Il est essentiellement lumière et vie. Le chrétien qui réalise pleinement sa foi doit vouloir normalement, pour ses enfants comme pour lui-même, que cette lumière et cette vie pénètrent toutes ses activités. Il doit vouloir que concourent à la réalisation de cet idéal l'instruction et l'éducation qui sont assurément distinctes, mais plus certainement encore inséparables à ce point de vue. Comme le disait Pie XI : « Il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programmes et livres, en tout genre de disciplines, soient régis par un esprit vraiment chrétien. » Dans l'allocution qu'il adressait hier aux universitaires français, Pie XII disait lui-même que l'Eglise veut « . . . instruire les parents chrétiens du devoir primordial de donner à leurs enfants une éducation dont l'élément religieux, doctrinal et moral, ne soit pas disjoint de l'instruction purement humaine, mais la pénètre au contraire intimement ».

Tel est le solide fondement doctrinal sur lequel repose l'enseignement libre catholique. Il n'y a pour un chrétien d'école pleinement satisfaisante que l'école chrétienne. Le devoir que fait l'Eglise aux parents catholiques de lui confier leurs enfants apparaît ainsi dans la logique même de la foi.

C'est pourquoi nous voulons adresser ici notre hommage à tant de familles chrétiennes de toutes conditions, à tant de maîtres qui, en dépit des difficultés souvent si douloureuses, ont manifesté depuis de longues années, à l'égard de nos écoles, une fidélité dont nous osons dire qu'elle fut véritablement admirable, et qu'elle est glorieuse pour la France.

C'est pourquoi nous devons dire aussi l'impossibilité où nous sommes d'admettre d'aucune manière que puisse légitimement être mise en doute la nécessité de l'école chrétienne.